

Inter'actions



CHAVANON
COMBRAILLES
& VOLCANS
COMMUNAUTÉ

BOURG-LASTIC
BRIFFONS
BROMONT-LAMOTHE
LA CELLE-D'AUVERGNE
CHAPDES-BEAUFORT
CISTERNES-LA-FORÊT
COMBRAILLES
CONDAT-EN-COMBRAILLE
FERNOËL
GIAT
LA GOUTELLE
HERMENT
LANDOGNE
LASTIC
MESSEIX
MIREMONT
MONTEL-DE-GELAT
MONTFERMY
PONTAUMUR
PONTGIBAUD
PRONDINES
PUY-SAINT-GULMIER
ST-AVIT
ST-ÉTIENNE-DES-CHAMPS
ST-GERMAIN-PRÈS-HERMENT
ST-HILAIRE-LES-MONGES
ST-JACQUES-D'AMBUR
ST-PIERRE-LE-CHASTEL
ST-SULPICE
SAUVAGNAT
SAVENNES
TORTEBESSE
TRALAIGUES
VERNEUGHEOL
VILLOSSANGES
VOINGT

Qui sommes-nous ?

ZOOM SUR...
LE PROJET DE TERRITOIRE

ÉDITO DU PRÉSIDENT



« Un avenir en GRANDS ensemble » dans un territoire en devenir

A l'issue d'une année 2021 encore bien marquée par la pandémie Covid, nous choisissons de nous tourner résolument vers l'avenir. En effet, cette année nous a donné l'occasion de préparer notre nouveau projet de territoire qui se veut volontariste pour dynamiser chaque bassin de vie de notre territoire. C'est le cas notamment avec l'accompagnement de nouveaux emplois, à l'image du projet de créations d'espaces pour les télétravailleurs.

Notre territoire a pour ambition d'organiser la relocalisation d'activités, tout en travaillant également sur les économies d'énergies, pilier essentiel de la transition écologique. C'est pour cela que nous avons choisi de signer un Contrat de Relance et de Transition Ecologique afin d'être accompagné financièrement par l'Etat. Nous nous engageons, dès à présent, dans un Contrat d'Objectif Territorial avec l'ADEME qui nous permet d'investir également dans l'organisation de nouveaux modes de chauffages, en travaillant sur la réduction des énergies fossiles utilisées fréquemment dans nos bâtiments publics.

L'avenir nous réserve de belles réussites collectives, dans un territoire où la qualité de vie est chaque jour de plus en plus reconnue et qui attire de nouveaux porteurs de projets professionnels et familiaux.

Bonne lecture !

Cédric Rougheol,

Président de la Communauté de Communes Chavanon Combrailles et Volcans



À LA UNE

03 | 07

BUDGET 2021
VOS ÉLUS
CARTE DES SERVICES

08 | 11

PROJET DE
TERRITOIRE

12 | 13

CAP SUR LA
TRANSITION
ÉCOLOGIQUE

14

ÉCONOMIE ET
AMÉNAGEMENT DU
TERRITOIRE

15

FORÊT ET
ENVIRONNEMENT

16 | 17

FRANCE SERVICES

17

RÉSEAU DE LECTURE

18

CIAS

19 | 20

ENFANCE ET JEUNESSE
ENSEIGNEMENT MUSICAL

21

MOBILITÉ

22

PATRIMOINE, TOURISME
ET RANDONNÉES

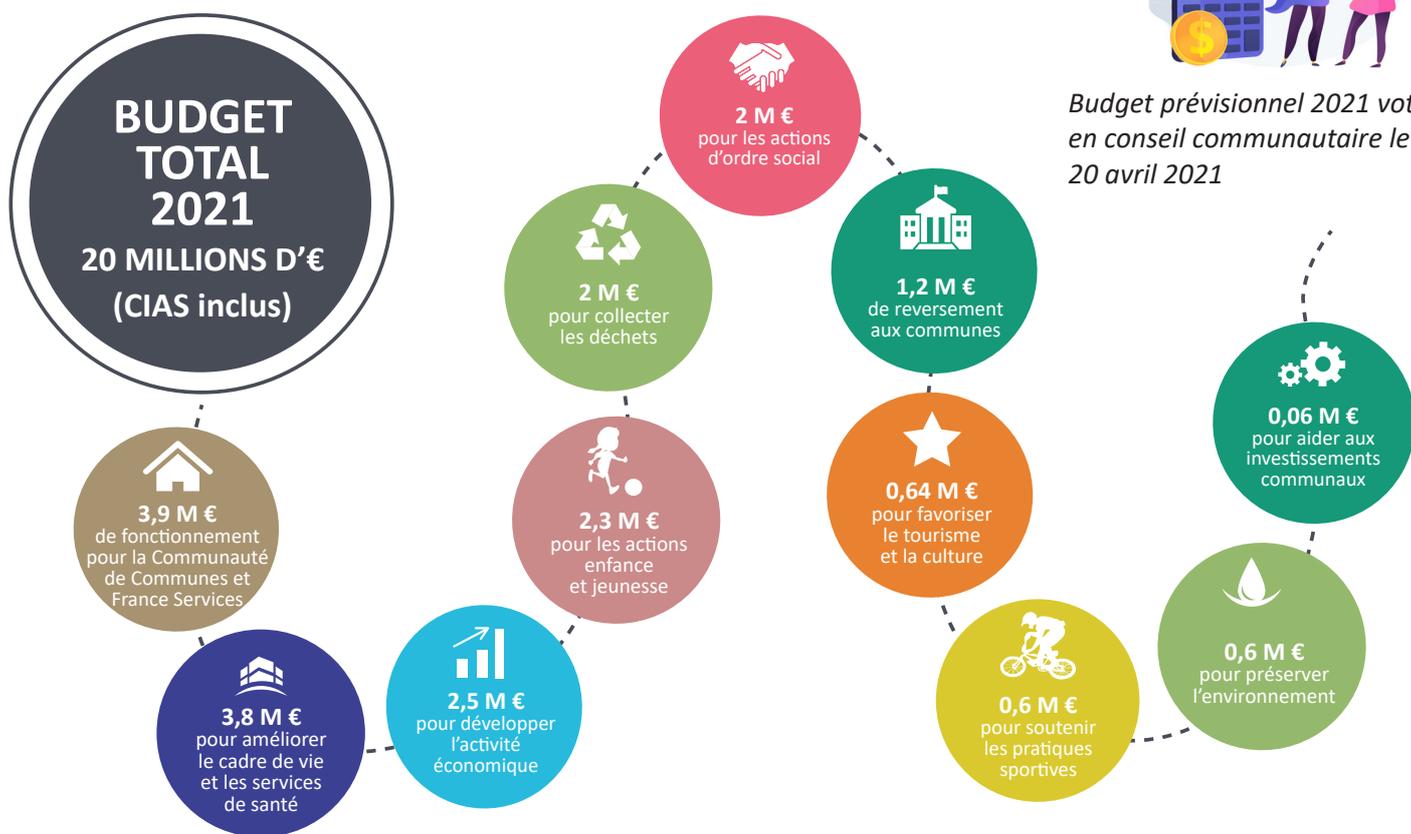
23

ACTUALITÉS

BUDGET 2021



Budget prévisionnel 2021 voté en conseil communautaire le 20 avril 2021



POINT SUR LA FISCALITÉ

Les recettes de la Communauté de Communes sont réparties en 4 grands domaines : les dotations, les produits des services, l'emprunt et la fiscalité.



La **fiscalité des entreprises** est affectée à l'intercommunalité : la Cotisation Foncière des Entreprises (CFE) et la Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE) ; une partie des Impositions Forfaitaires des Entreprises de Réseau (IFER) et la taxe sur les Surfaces Commerciales (TASCOM).

Une partie du produit de cette fiscalité est reversée aux communes du territoire au travers des attributions de compensation

Afin de réduire l'impact pour les entreprises, le conseil communautaire a voté un taux de CFE de 25,35 % avec lissage sur plusieurs années.

Pour les **ménages**, la Communauté de Communes perçoit une fiscalité additionnelle sur les 3 taxes ménages (*Taxe Habitation, Foncier Bâti et Foncier Non Bâti*).

Les taux %

LES TAUX RESTENT INCHANGÉS POUR 2021



TAXE D'HABITATION
10,42 %



TAXE SUR LE FONCIER BÂTI
0,72 %



TAXE SUR LE FONCIER NON BÂTI
7,15 %



COTISATION FONCIÈRE DES ENTREPRISES
25,35 %

PRÉSIDENT ET VICE-PRÉSIDENT(ES)



Cédric ROUGHEOL - Président
Maire du Puy-Saint-Gulmier



Boris SOUCHAL
1^{er} Vice-Président
Maire d'Herment



Anthony LEROY
2^{ème} Vice-Président
1^{er} Adjoint
Bromont-Lamothe



Didier SENEGAS-ROUVIÈRE
3^{ème} Vice-Président
Maire de Giat



Jean-Pierre TUREK
4^{ème} Vice-Président
Maire de Messeix



Jeanette GIRAUD-VIALETTE
5^{ème} Vice-Présidente
Maire de
Saint-Pierre-Le-Chastel



Pascal GAULON
6^{ème} Vice-Président
Maire
Fernoël



Jean-François BIZET
7^{ème} Vice-Président
Maire
Bourg-Lastic



Frédéric SABY
8^{ème} Vice-Président
Maire
La Goutelle



Yannick BONY
Vice-Présidente
du CIAS
Maire
Tortebesse

CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES TITULAIRES



Gérard CHAUCOT
1^{er} Adjoint
Bourg-Lastic



Marie-Claire ACHARD
2^{ème} Adjointe
Bourg-Lastic



Pascale SOUCHAL
Maire
Briffons



Jean-Luc FRUCHART
Maire
Bromont-Lamothe



Jean-Jacques LABONNE
2^{ème} Adjoint
Bromont-Lamothe



Luc Cailloux
Maire
Chapdes-Beaufort



Christiane COSTE
1^{ère} Adjointe
Chapdes-Beaufort



Sylvain DUBUISSON
Conseiller Municipal
Chapdes-Beaufort



Naima MONGINOU
Conseillère Municipale
Chapdes-Beaufort



Martine BARRIER
Maire
Cisternes-La-Forêt



Jacky POUGHEON
Maire
Combrailles



Alain ROMANEIX
Maire
Condat-en-Combrailles



Philippe FAURE
1^{er} Adjoint
Giat



Cédric FRAISSE
Conseiller Municipal
Giat



Elisabeth DEMENEIX
Maire
La Celle d'Auvergne



Françoise IMBAUD
2^{ème} Adjointe
La Goutelle



Claude COLLANGE
Maire
Landogne



Mireille BOIS-MAILHOT
Maire
Lastic



Grégory COURTET
1^{er} Adjoint
Messeix



Florence BOUEIX
Conseillère Municipale
Messeix



Catherine LOISEAU
Conseillère Municipale
Messeix



Jean-Philippe SAINT-GERAND
Maire
Miremont



Claude BOURDUGE
Maire
Montel-de-Gelat



Vladimir LONGCHAMBON
Maire
Montfermy



Charles CARRIAS
Maire
Pontaumur



Pascal CHASSAING
1^{er} Adjoint
Pontaumur



Jean-Jacques LASSALAS
Maire
Pontgibaud



Anne-Michèle DONNET
1^{ère} Adjointe
Pontgibaud



Monique BLOSSE
2^{ème} Adjointe
Pontgibaud



Bruno LLINARES
Maire
Prondines



Nicolas MONTPEYROUX
Maire
Saint-Avit



Max SOUCHAL
Maire
Saint-Etienne-des-Champs



Nicolas DONNAT
Maire
Saint-Germain-Près-Herment



Georges AMADON
Maire
Saint-Hilaire-les-Monges



Dominique ONDET
Maire
Saint-Sulpice



Gérard TIXERONT
Maire
Saint-Jacques-d'Ambur



Franck MILORD
Maire
Sauvagnat



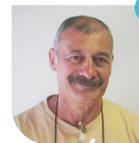
Audrey MANUBY
Maire
Savennes



Gilles BESANÇON
Maire
Tralaigues



Bernard THOMAS
Maire
Verneugheol



Jean-Luc LE CHAPELAIN
Maire
Villossanges



Josias GARCIA
Maire
Voingt

CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES SUPPLÉANTS



Gérard FAURE
1^{er} Adjoint
Briffons



Christophe FEULLADE
1^{er} Adjoint
Cisternes-la Forêt



Laurent IZQUIERDO
1^{er} Adjoint
Combraille



Pascal MOUTON
1^{er} Adjoint
Condat-en-Combraille



Marie-Claude BERGER
1^{ère} Adjointe
Fernoël



Stéphanie BIGOT-DELZOR
1^{ère} Adjointe
Herment



Sébastien GIRAUD
1^{er} Adjoint
La Celle d'Auvergne



Daniel MOURTON
1^{er} Adjoint
Landogne



Patrick THOMAS
1^{er} Adjoint
Lastic



Didier HENOT
1^{er} Adjoint
Miremont



Pascale REVARDEAU
1^{ère} Adjointe
Montel-de-Gelat



Alexandre NOALHAT
1^{er} Adjoint
Montfermy



Sébastien MONNERON
1^{er} Adjoint
Pronlines



Michel PLAISANT
1^{er} Adjoint
Puy-Saint-Gulmier



Michel DUMAS
1^{er} Adjoint
Saint-Avit



Didier BOUCHET
1^{er} Adjoint
Saint-Etienne-des-Champs



Sylvie BOURDE-VEDRINE
1^{ère} Adjointe
Saint-Germain-Près-Herment



Daniel TESSIAU
1^{er} Adjoint
Saint-Sulpice



Eliane TEISSANDIER
1^{ère} Adjointe
Saint-Jacques-d'Ambur



Jean-Paul GOY
1^{er} Adjoint
Saint-Pierre-Le-Chastel



Christian DELAVAL
1^{er} Adjoint
Sauvagnat



Agnès SIBOT
1^{ère} Adjointe
Savennes



Gilles BOULAY
1^{er} Adjoint
Tortebesse



Jean-Louis RICHIN
1^{er} Adjoint
Verneugheol



Laurent BATTUT
1^{er} Adjoint
Villossanges



Claire DUMAS
1^{ère} Adjointe
Voingt



**REPLACANT
Grégory GIRARD**
Chapdes-Beaufort



Cias

Centre
Intercommunal
d'Action Sociale

33

DÉLÉGUÉS CIAS

19

élus CCV



14

nommés



Bernard DEBOTE
Bourg-Lastic



Paul VERDIER
Combrailles



Annick BERTHIN
Condat-en-Combraille



Maryline BARRIERE
Fernoël



Annie BARRIERE
Herment



Marie-Jeanne LABONNE
La Goutelle



Alexis SAPPIN
Montel-de-Gelat



Christiane CHAUVY
Montfermy



Marinette GAGNO
Pontaumur



Marie-Jo POURTIER
Pontgibaud



Nelly CHEFDEVILLE
Saint-Avit



Yves PERRIN
Saint-Hilaire-Les-Monges



Marie-Claire POURTIER
Saint-Jacques-d'Ambur



Stéphanie DEVEDEUX
Verneugheol

BIEN VIVRE SUR LE TERRITOIRE

SERVICES INTERCOMMUNAUUX

ENFANCE / JEUNESSE

- Accueils de loisirs
- Relais d'assistantes maternelles

ACTION SOCIALE

- Antennes service d'aide et d'accompagnement à domicile

RÉSEAU DE LECTURE

- M Médiathèques
- B Bibliothèques relais
- D Dépôts lecture mairie

ENSEIGNEMENT MUSICAL

- E Écoles de musique intercommunales
- P Points relais des écoles de musique
- Interventions musicales en milieu scolaire
- O Orchestre à l'école 2021-2023

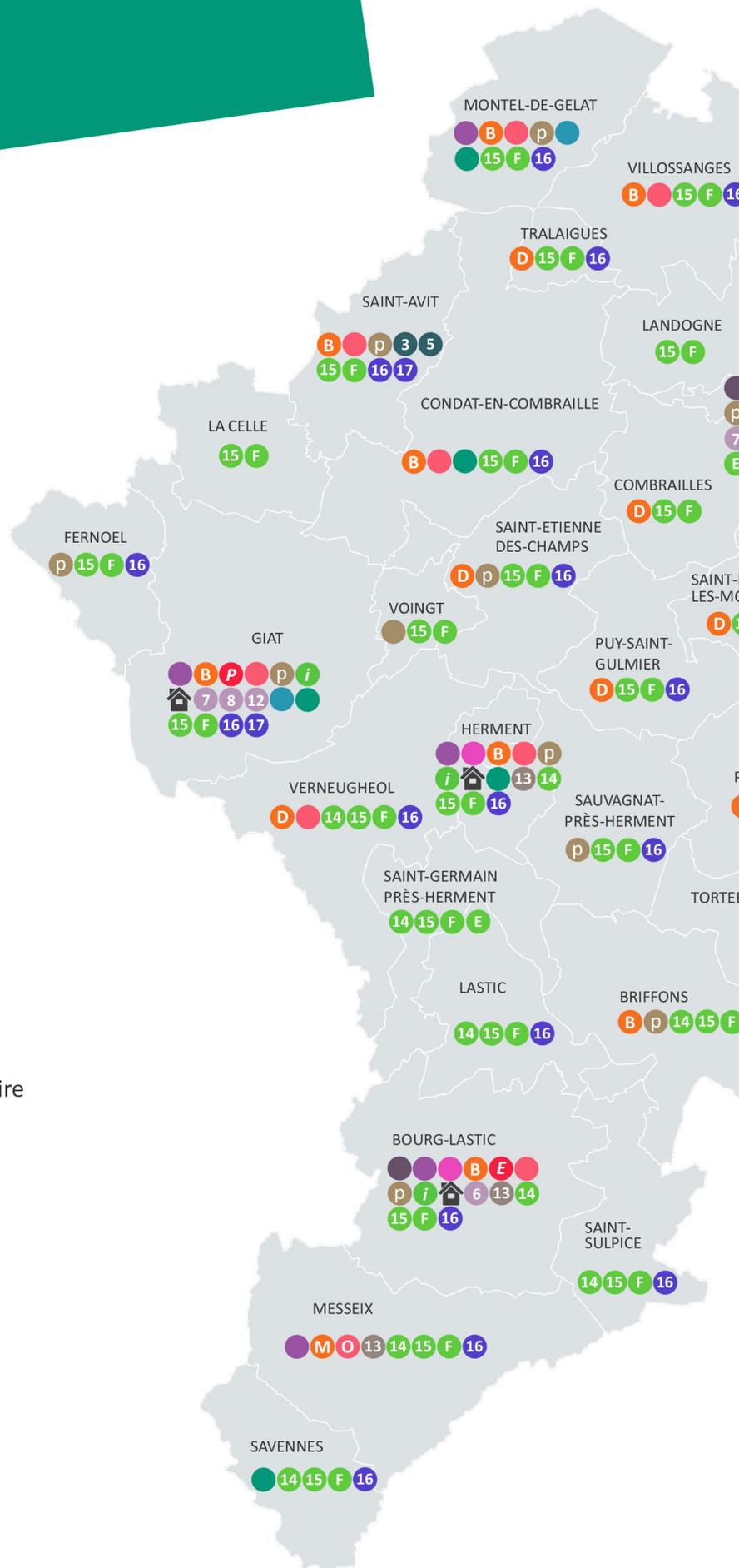
PATRIMOINE ET TOURISME

- Maison Archéologique des Combrailles
- p Actions patrimoine
- i Points relais touristiques
- Aire de repos

SPORT

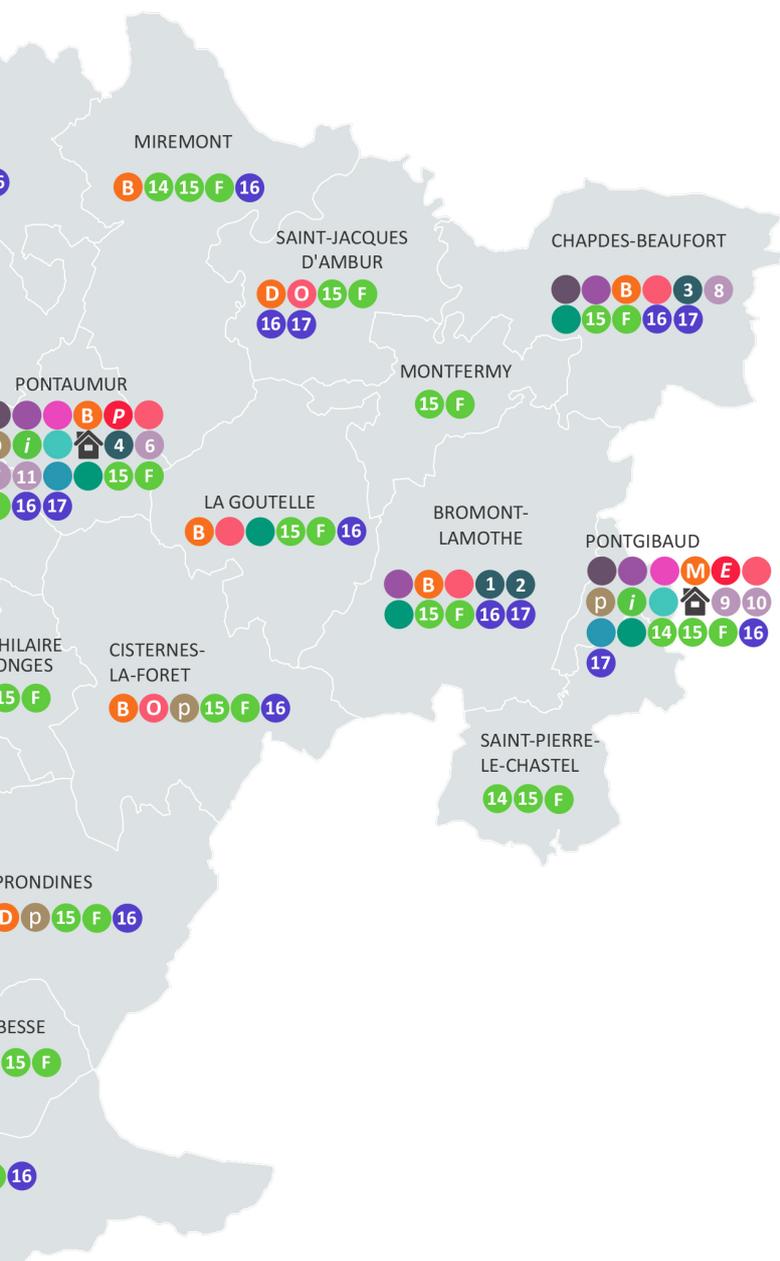
- Halles de sports

- 🏠 ESPACES FRANCE SERVICES



PROJETS ET RÉALISATIONS

depuis le 1^{er} janvier 2017



IMMOBILIER D'ENTREPRISE

- 1 Institut de beauté
- 2 Bar/tabac/presse
- 3 Salon de coiffure
- 4 Magasin bio
- 5 Alimentation générale

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

- 6 Aménagement d'un pôle enfance/jeunesse
- 7 Aménagement d'une halle de marché
- 8 Aménagement d'une micro-crèche
- 9 Aménagement d'un pôle ados
- 10 Rénovation du bureau de tourisme
- 11 Aménagement d'une maison de l'enfance
- 12 Création d'un tiers-lieu /espace de travail partagé

SANTÉ

- Pôles et maisons de santé

SOUTIEN À L'ÉCONOMIE LOCALE

- Aides aux entreprises (commerce et artisanat)

SOUTIEN AUX COMMUNES

- 13 Soutien administratif et financier

ENVIRONNEMENT

- 14 Actions rivières, entretien et sauvegarde des cours d'eau
- 15 Service public d'assainissement non collectif
- F Animation forestière
- E Énergies renouvelables

HABITAT

- 16 Aides pour l'amélioration de l'habitat
- 17 Logements intercommunaux

PROJET DE TERRITOIRE

1 | MÉTHODOLOGIE ET ÉTAPES

La Communauté de Communes Chavanon Combrailles et Volcans s'est engagée en fin d'année 2020, dans l'élaboration d'un projet de territoire, véritable feuille de route constituant une vision partagée à moyen et long terme pour le territoire autour de thématiques variées : agriculture, forêt, installation d'entreprises, artisanat, énergies renouvelables, services à la population, culture, environnement, tourisme, patrimoine, vie associative...

Porteur d'une véritable ambition pour imaginer le territoire de demain, en totale synergie avec les 36 communes et les forces vives du territoire, le projet de territoire est à la fois l'horizon et le chemin des années à venir, fédérateur pour l'ensemble du territoire

Temps forts



Scénarios proposés

Pour imaginer l'avenir, une série de scénarios ont été débattus selon leur impact sur le développement économique et social du territoire :

Famille Économie productive

- REGAIN l'envol économique
- SUD COMBRAILLES par nature
- PLAN E l'écologie économique

Famille Économie résidentielle

- DIGIRURAL communauté connectée
- PATRIMONIO un certain art de vivre
- PLEIN OUEST le partage du bonheur
- SERVICES EN CAMPAGNE

À la suite des échanges sur les 7 scénarios et le choix d'un développement économique préservant les ressources locales, un scénario central a été mis en débat autour de deux visions, l'une visant la valorisation de ressources, l'autre la relocalisation des activités :

- **GRAPPES** : Générons des Ressources et des Activités Préservant les Patrimoines et l'Environnement Social.
- **GRANDS** : Générons la Relocalisation des Activités en préservant la Nature et le Développement Social.

SCÉNARIO RETENU : « GRANDS »

Générons la Relocalisation des Activités en préservant la Nature et le Développement Social. Ce projet de société se veut une démarche de résilience pour préparer l'avenir du territoire autour de quatre orientations stratégiques.



2 | UN DIAGNOSTIC PARTAGÉ DÉFINISSANT LES ENJEUX



Organisation spatiale et aménagement du territoire

- Elaboration d'un Projet de territoire, cadre de référence entre élus, population, entreprises et partenaires.
- Modèle d'urbanisme intégrant la mobilité, le cadre de vie, les services de proximité...



Démographie

- Accueillir de nouvelles populations, particulièrement de jeunes ménages.
- Anticiper le vieillissement de la population et les questions de dépendance.
- Veiller à l'équilibre démographique sur l'ensemble du territoire.



Dynamique de l'emploi

- Développer la formation des actifs sur le territoire.
- Valoriser les métiers en tension.
- Proposer des espaces pour les travailleurs indépendants.



Économie territoriale

- Favoriser les conditions d'accueil et le développement d'entreprises.
- Développer des outils collectifs de transformation.
- Encourager une gestion durable de la forêt
- Anticiper la reprise et la transmission des entreprises.



Tourisme, sports et culture

- Soutenir le développement de l'hébergement de qualité.
- Valoriser l'image « nature » du territoire.
- Développer et commercialiser une offre touristique qualifiée.
- Développer une offre culturelle et sportive territoriale pérenne, renforçant l'attractivité résidentielle.

Habitat et mobilité

- Mettre en oeuvre le PLH (Plan local de l'Habitat).
- Développer une offre de mobilité.

Social

- Soutenir le tissu associatif partenaire de la cohésion sociale.
- Renforcer le sentiment d'appartenance.
- Être attentif aux problématiques de précarité et de fragilité sociale.

Transition écologique

- Renforcer la résilience du territoire, particulièrement sur la question énergétique.
- Valoriser les richesses patrimoniales du territoire.



3 | UNE STRATÉGIE POUR LES ANNÉES À VENIR

GÉNÉRONS LA RELOCALISATION DES ACTIVITÉS EN PRÉSERVANT LA NATURE ET LE DÉVELOPPEMENT SOCIAL



ENJEU TRANSVERSAL

Répondre aux enjeux climatiques en renforçant la résilience du territoire par la transition écologique



DEUX PRINCIPAUX OBJECTIFS

Une forte ambition de relocalisation économique vertueuse des activités

- Repenser l'économie locale en termes de valeur ajoutée sur des secteurs stratégiques (agriculture, bois, énergie...) dans un environnement préservé.
- Créer les conditions d'une nouvelle économie émergente.
- Faire appel à des investisseurs locaux et extérieurs pour redynamiser l'économie locale.
- Préserver tous les patrimoines, source d'attractivité résidentielle, d'authenticité et de développement local.

Renforcer le sentiment d'appartenance

- Grandir ensemble : jeunes et moins jeunes avec une promesse d'épanouissement et de bienveillance
- Grandir au pluriel : imaginer un avenir en commun et un « vivre ensemble » dans une société en mouvement (*originaires et néoruraux*)
- Consolider l'image et l'identité du territoire autour de la ruralité et des valeurs de solidarité intergénérationnelle

1

FAIRE DE LA RELOCALISATION UNE RECONQUÊTE ÉCONOMIQUE VERTUEUSE, GÉNÉRANT DE NOUVELLES ACTIVITÉS À FORTE VALEUR AJOUTÉE

Objectifs opérationnels

- Soutenir une agriculture rémunératrice par la diversification et la transformation sur place des produits
- Encourager le développement des produits bois local à forte valeur ajoutée
- Soutenir le développement d'activités touristiques durables, valorisant les patrimoines naturel, bâti et culturel du territoire
- Favoriser les conditions d'accueil et d'installation des entreprises

Filière bois développée

Agriculture rémunératrice



Tourisme durable

Entreprises accompagnées

2

DÉVELOPPER L'ATTRACTIVITÉ RÉSIDENTIELLE ET LE SENTIMENT D'APPARTENANCE

Objectifs opérationnels

- Encourager les démarches d'urbanisme durable
- Renforcer l'attractivité par le développement de l'offre résidentielle et des services à la population
- Mettre en œuvre et promouvoir le programme PVD (Petites Villes de demain) en associant toutes les communes du territoire
- Soutenir les pratiques citoyennes individuelles et collectives en vue du développement social et culturel

Urbanisme durable



Offre résidentielle

Petites Villes de Demain

Citoyenneté

3

RENFORCER LA RÉSILIENCE DU TERRITOIRE PAR L'ACCOMPAGNEMENT DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Objectifs opérationnels

- Accompagner la transition écologique des entreprises et des collectivités (filière bio, économie d'énergie, travaux de rénovation des bâtiments publics, énergies renouvelables, etc).
- Sensibiliser la population, notamment les plus jeunes, aux enjeux du changement climatique (démarches d'éducation en matière d'environnement, de gestion des déchets, partenariats, etc).
- Préserver les ressources et en améliorer la gestion (actions de prévention, partenariats avec les acteurs stratégiques, etc).

Transition
écologique
des entreprises
et des collectivités



Sensibiliser la population

Préserver les
ressources

4

INSCRIRE LA GOUVERNANCE AU CŒUR DU PROJET DE TERRITOIRE

Objectifs opérationnels

- Animer le pacte territorial avec l'ensemble des communes (renforcer le lien et le dialogue entre les communes).
- Associer étroitement la population et ses forces vives au projet du territoire (mieux communiquer sur les actions, engagement de la population par le biais des associations, etc).
- Soutenir les agents des communes et de la communauté, co-garants de l'efficacité des politiques publiques.

Pacte
territorial
communal



Associer la population

Soutenir
les agents
publics

4 | UN PROJET DE TERRITOIRE CONSTRUIT AUTOUR D'UNE CONCERTATION

EN...QUÊTE DE TERRITOIRE

Quel regard porté sur le territoire et son avenir ? Quelle définition de la transition écologique du territoire ? Quels enjeux ? Quels besoins, idées et projets ?

Plus de 700 habitants ont répondu à l'enquête menée auprès de la population en mars/avril 2021 afin d'imaginer le territoire de demain.

DES ATELIERS PROSPECTIFS

Près de 180 élus municipaux, délégués intercommunaux, partenaires institutionnels, se sont réunis pour travailler lors de 3 ateliers sur différents scénarios.

Ces ateliers ont été complétés par un sondage mené auprès des conseillers municipaux et agents intercommunaux.

Une séance plénière a permis de restituer le travail.



ASSISES TERRITORIALES DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Dans le cadre de sa candidature à un Contrat de Relance et de Transition Ecologique (CRTE) conclu avec l'Etat, la Communauté de Communes a organisé le 11 mai 2021, des « Assises territoriales de la transition écologique » à destination de sa population pour échanger sur les enjeux, les défis et les solutions d'avenir.

Au programme, conférence introductive « Ruralités et transitions : quels enjeux, quel développement ? » et table ronde : « Demain la transition écologique ! L'ère de la transition est arrivée ! Réinventer la ruralité de demain ? »

La vidéo est à retrouver en replay sur notre page Youtube www.youtube.com/watch?v=2LsY3HmH-7So&t=336s



CAP SUR LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

CONTRAT TERRITORIAL DE RELANCE
ET DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE
POUR LE TERRITOIRE
CHAVANON COMBRAILLES ET VOLCANS

SIGNATURE D'UN CONTRAT DE RELANCE ET DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE

L'élaboration du projet de territoire « Un avenir en GRANDS ensemble » a permis à la Communauté de Communes de contractualiser avec l'Etat et de signer le 12 juillet 2021 le **Contrat de Relance et de Transition Ecologique (CRTE)** pour le territoire Chavanon Combrailles et Volcans.

Cette signature est l'aboutissement d'un étroit travail de concertation avec les communes et l'ensemble des partenaires. Appuyé par le projet de territoire, le Contrat de Relance et de Transition Ecologique renforcera notre collaboration avec les services de l'Etat avec un contrat unique pour le soutien **financier des projets communaux et intercommunaux de notre territoire.**



EXCLUSIVITÉ : LE TERRITOIRE LAURÉAT POUR UN CONTRAT D'OBJECTIF TERRITORIAL

Grâce au travail accompli, la Communauté de Communes fait partie des 50 territoires en France à bénéficier d'un **Contrat d'Objectif Territorial** !

L'intercommunalité va ainsi pouvoir profiter d'un accompagnement de l'ADEME (Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie), sous la tutelle du Ministère de la Transition Écologique, et pourra à ce titre bénéficier de financements spécifiques sur les actions de transition écologique.

Ce dispositif permettra d'accompagner la collectivité sur quatre ans dans la conception de nouveaux plans d'actions sur le moyen et long terme afin de renforcer les politiques de transition écologique.

Le Contrat d'Objectif Territorial permettra ainsi de se structurer, de massifier les démarches de transition écologique, de les adapter aux besoins et diagnostics du territoire, de lancer rapidement un premier plan d'actions opérationnel.

Chavanon Combrailles et Volcans fait partie des 6 premiers territoires éligibles retenus par le ministère en Auvergne-Rhône-Alpes, le seul sur le département du Puy-de-Dôme !

Un chargé de mission est en cours de recrutement pour porter ce dispositif.



Votre avis : que pensez-vous de la "transition écologique" ?

- 21,32 % : indispensable pour le devenir de la planète
- 19,98 % : une bonne chose pour l'avenir de nos enfants
- 14,29 % : une nécessité mais compliquée à mettre en place
- 11,49 % : une opportunité pour créer des emplois
- 9,67 % : une demande de plus en plus forte de la société

Extrait des résultats de l'En...quête de territoire | juillet 2021



NOUVEAU : UN SERVICE PUBLIC DE LA PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE DE L'HABITAT SUR LE TERRITOIRE À DESTINATION DES HABITANTS

Le Conseil Départemental du Puy-de-Dôme et les 13 intercommunalités puydômoises se sont associés pour déployer le SPPEH (Service Public de la Performance Énergétique de l'Habitat) à l'échelle départementale, hors Clermont Auvergne Métropole.

Depuis le mois de septembre, un conseiller en rénovation énergétique est arrivé sur le territoire intercommunal afin d'**apporter gratuitement une aide technique et des informations sur les aides financières aux propriétaires qui souhaitent réduire leur facture énergétique** et faire des travaux d'amélioration.

Ce nouveau service soutenu financièrement par la Région Auvergne-Rhône-Alpes permet d'apporter un conseil personnalisé.

Le conseiller se tient à votre disposition pour vous accompagner dans votre projet de rénovation et définir avec

vous les travaux les plus pertinents à réaliser en fonction de votre logement et pour vous informer sur les aides financières existantes.

Le conseiller est présent 2 jours par semaine sur le territoire (les mardis et mercredis) et peut vous renseigner par téléphone ou vous recevoir lors de permanences au sein des 5 espaces France Services (Bourg-Lastic, Giat, Herment, Pontaumur et Pontgibaud) sur rendez-vous. Contact : **04 73 88 75 58**.



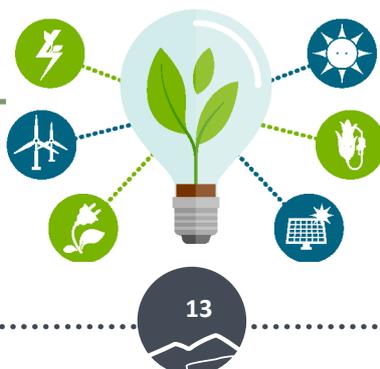
UN NOUVEAU PARTENARIAT SIGNÉ AVEC L'ADHUME (AGENCE LOCALE DES ÉNERGIES) À DESTINATION DES COLLECTIVITÉS ET PROFESSIONNELS !



Toujours afin de renforcer ses actions en matière de transition écologique, la Communauté de Communes a également souhaité signer un partenariat avec l'ADUHME.

Cette nouvelle adhésion permet ainsi à la Communauté de Communes et à l'ensemble de ses 36 communes de bénéficier de l'expertise technique de l'agence. Le dispositif Conseil en énergie partagé (CEP) a ainsi été lancé à partir du mois de septembre 2021 et repose sur différentes actions : un **état des lieux énergétique** avec une

analyse de l'ensemble du patrimoine, la définition d'une stratégie et d'un plan d'actions individuel. A terme, l'objectif est d'optimiser les contrats d'achat d'énergie et/ou renouveler les installations et gérer au mieux l'énergie des collectivités (éclairage public, programmation de travaux efficaces et simples, travailler sur le confort, engager des travaux plus conséquents, aller vers la diversification énergétique, produire localement de l'électricité renouvelable...).



DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE & AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

FRANCE SERVICES... ENTREPRISES ?



Compétente en matière de développement économique, la Communauté de Communes a pour ambition de répondre aux besoins des entreprises en leur donnant accès à des services de proximité : information, orientation, mise en relation avec des partenaires, accompagnement administratif, aide à l'utilisation des services et outils numériques...

Elle a ainsi engagé la **démarche d'élargir son guichet France Services aux entreprises pour renforcer son appui aux chefs d'entreprises et porteurs de projet.**

Voici quelques exemples d'actions spécifiques mises en place :

- la mise en place en 2021 de permanences visio de la CCI au sein des 5 espaces France Services du territoire,
- l'organisation d'événementiels : rencontre économique territoriale, Morning Créa à destination des créateurs d'entreprises,
- le renforcement de partenariats existants et le développement de nouveaux partenariats : CAPEB, CPME, Chambre des Métiers, Auvergne-Rhône-Alpes Entreprises...

La mise en place d'une plateforme numérique en ligne dédiée aux commerçants et artisans (marketplace) est également en cours de réflexion !

QUATRE "PETITES VILLES DE DEMAIN" SUR LE TERRITOIRE

La Communauté de Communes a signé avec l'Etat le 5 juillet dernier, la convention d'adhésion au programme « Petites Villes de Demain » pour le territoire Chavanon Combrailles et Volcans Communauté et ses quatre centres-bourgs lauréats : Bourg-Lastic, Giat, Pontaumur et Pontgibaud.

Prévu pour s'étaler jusqu'en 2026, le programme se place en accompagnateur de nos collectivités lauréates :

- **en renforçant le soutien en ingénierie** avec le recrutement d'un chef de projet Petites Villes de Demain par la Communauté de Communes,
- **en moyens financiers pour l'élaboration de projets locaux à échelle communale et intercommunale !**

Capitalisant sur les centres-bourgs, carrefours de services à la population et de commerces, le programme souhaite également rayonner sur l'ensemble des communes de notre intercommunalité.

Afin de renforcer son action en matière de développement économique, la Communauté de Communes a également pu bénéficier d'un co-financement pour un poste de **manager de commerce** afin d'animer et fédérer les acteurs locaux autour d'un projet commun.

L'HEURE DU BILAN !



ECO'BOOST
L'AIDE COUP DE POUCE AUX ENTREPRISES

ZOOM SUR... ECO'BOOST

L'aide coup de pouce aux entreprises pour faire face à la crise du COVID-19

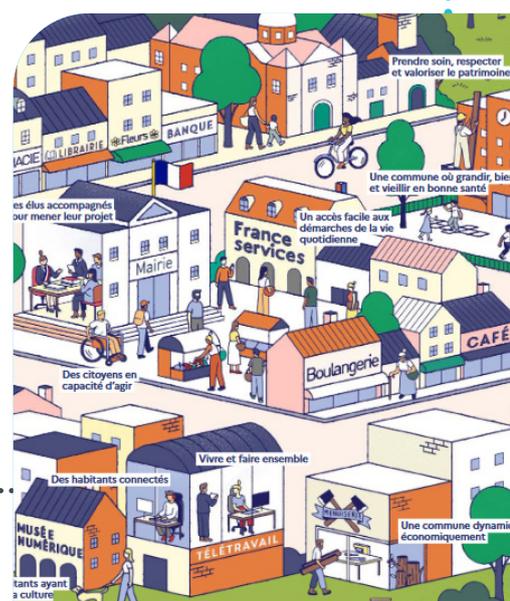
158 subventions accordées
&
100 entreprises aidées

Montant total
189 225 €

Du 01 octobre 2020
au 30 avril 2021



Petites villes
de demain



FORÊT

LANCEMENT DU PROJET DE SCHÉMA DE DESSERTE FORESTIÈRE

La Communauté de Communes Chavanon Combrailles et Volcans poursuit la mise en œuvre d'une politique forestière volontariste aux côtés de ses communes. La réalisation d'un **schéma directeur de desserte forestière** va en effet être lancée sur la partie nord du territoire, la partie sud étant déjà dotée d'un tel schéma. Cette action est menée dans le cadre de l'animation forestière, relancée sur notre Communauté de Communes depuis plus d'un an avec l'appui du Conseil départemental.

La finalité d'un schéma de desserte est de **renforcer la mobilisation de la ressource forestière** en améliorant l'accessibilité des massifs forestiers. Pour cela, on s'attache tout d'abord à connaître l'état de la desserte existante (routes à grumiers et pistes de débardage) puis à définir des priorités de nouvelles voiries à réaliser pour améliorer le maillage de la desserte. L'étude intègre également les dimensions environnementales et sociales, dans la perspective de **concilier les différents usages et fonctions de la forêt**.

Ce travail sera conduit par un bureau d'études sélectionné via un marché public. Une fois le schéma réalisé, les communes pourront s'appuyer sur ce document pour décider de réaliser les travaux de voirie forestière.



DEBARDAGE ET AMENAGEMENT



ENVIRONNEMENT

« CHAVANON EN ACTION » : LANCEMENT D'UN NOUVEAU CONTRAT DE PROGRÈS TERRITORIAL DÉDIÉ À LA PRÉSERVATION DE L'EAU, DES MILIEUX ET DES USAGES SUR LE CHAVANON



C'est à la Maison du Parc, à Millevaches, que la Communauté de Communes a participé le 21 mai dernier à la signature d'un **contrat ambitieux doté de 5,3 MILLIONS D'EUROS et intitulé « Chavanon en action »**.

Coordonné par le Syndicat Mixte du Parc Naturel Régional de Millevaches en Limousin, réunissant **27 porteurs de projets et 6 partenaires financiers** (Agence de l'Eau Adour-Garonne, Région Nouvelle-Aquitaine, Conseils départementaux de la Corrèze, de la Creuse, du Puy-de-Dôme et EDF) et dans un contexte mondial de changement climatique, le renouvellement de ce projet doit pleinement intégrer ces nouvelles préoccupations dans une logique d'adaptation et de solutions fondées sur la nature : abreuvoirs, aménagement de berges...

Ce type de contrat scelle ainsi la solidarité entre les territoires amont et aval.



EN SAVOIR PLUS : www.chavanon-en-action.fr



ACCUEIL INFORMATION ORIENTATION

Être orienté vers le partenaire adéquat.
Bénéficier d'un libreaccès à des postes informatiques connectés à Internet.

AIDE À L'UTILISATION DES SERVICES EN LIGNES

Etre accompagné pour rechercher des informations sur un site, créer ou mettre à jour son espace personnel.
Assister l'usager dans l'utilisation des équipements numériques mis à disposition (ordinateur, scanner, rendez-vous à distance, télé-procédures, imprimante), créer un compte de messagerie...

FACILITER LA MISE EN RELATION

Aider à la prise de rendez-vous téléphonique et physique avec un conseiller partenaire.



France Services peut vous aider pour...

vos démarches en ligne, créer votre espace Améli, refaire votre carte vitale, éditer une attestation de droit auprès de la CPAM, effectuer une demande de carte grise, permis de conduire ou pièces d'identité, actualiser votre dossier CAF, vous orienter vers un conseil juridique, prendre rendez-vous avec les services des finances publiques et bien d'autres services encore !

Les agents d'accueils de nos 5 Frances Services, sont à votre service pour vous accompagner !

Retrouvez le **planning des permanences** et notre actualité dans vos mairies, sur nos réseaux sociaux ou notre site internet !



Chaque habitant est à moins de 15 minutes d'un accueil France Services.

BOURG-LASTIC

4 route de Tulle - 04 73 21 88 68
franceservices.bourglastic@ccvcommunaute.fr

GIAT (Mairie)

1 pl. du champ de Foire - 04 73 21 71 67
franceservices.giat@ccvcommunaute.fr

NOUVEAU : HERMENT (Mairie)

Grand'Rue - 04 73 22 10 58
franceservices.herment@ccvcommunaute.fr

PONTAUMUR

6 avenue du Marronnier - 04 73 79 70 70
franceservices.pontaumur@ccvcommunaute.fr

PONTGIBAUD

5 rue Frère Genestier - 04 73 88 75 58
franceservices.pontgibaud@ccvcommunaute.fr

BILAN PORTES OUVERTES

Du 11 au 15 octobre 2021, plus de 120 usagers ont participé aux nombreuses animations et permanences organisées en collaboration avec nos partenaires, un joli succès !



NOUVEAU : UN CONSEILLER NUMÉRIQUE VOUS ACCOMPAGNE

Financé en partie par l'Etat, un **conseiller numérique** formé est disponible, depuis le mois d'octobre pour aider à mieux comprendre et utiliser un ordinateur, tablette ou smartphone, accompagner les habitants dans les usages numériques, l'utilisation de fonctions de base pour réaliser leurs démarches administratives.

Des ateliers individuels gratuits d'une heure, sont proposés pour :

- Découvrir l'ordinateur, tablette ou smartphone
- Organiser ses dossiers et ses fichiers
- Choisir et créer une boîte mail
- Naviguer sur internet
- Découvrir France Connect

Permanences sur rendez-vous : contactez-nous au **04 73 79 70 70**

9 PARTENAIRES NATIONAUX

% des démarches effectuées



21 PARTENAIRES LOCAUX



3800
démarches
en 2021

49 %
avec des
partenaires
nationaux

32 %
avec des
partenaires
locaux

19 %
concerne
l'offre
numérique

LE COMITÉ DE PILOTAGE ANNUEL FRANCE SERVICES S'EST RÉUNI À HERMENT LE 27 SEPTEMBRE.

Il a rassemblé les partenaires, les équipes, les élus et en présence du Sous-Préfet d'Ambert, Nicolas LAFON, qui a rappelé l'engagement de notre territoire dans ce domaine, pour apporter au plus proche des citoyens, un réel service de proximité, un guichet unique, particulièrement accès sur le numérique.

Le dynamisme du territoire Chavanon Combrailles et Volcans est un exemple sur le département, notamment grâce à une coordination intercommunale de 5 espaces, un vrai plus pour la qualité du service rendu qui favorise également la communication



NOUVEAU : DISPOSITIF DE RECUEIL

En partenariat avec la mairie de Pontaumur, la Communauté de Communes Chavanon Combrailles et Volcans accueille depuis le mois d'avril 2021 dans ses locaux à Pontaumur un **dispositif de recueil délivrant cartes d'identité et passeports**.

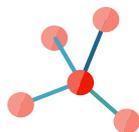
- Déposer votre pré-demande sur votre espace France Connect ou ANTS.
- Finaliser votre demande accompagnée de vos pièces justificatives, en prenant rendez-vous à Pontaumur au **04 73 79 70 70**.

RÉSEAU DE LECTURE

Vous pouvez retrouver le catalogue en ligne du réseau ici : www.cvccommunaute.c3rb.org



Venez pousser la porte de nos **23 points lecture**



1300 adhérents



Plus de **50 000 documents** en partenariat avec la Médiathèque Départementale : policier, terroir, jeunesse...



66 bénévoles pour vous aider dans vos choix et organiser la mise à disposition des documents



20 000 prêts effectués chaque année

Gratuit Ouvert à tous

Retrouvez les nouveautés et les coups de cœurs des médiathèques et points lectures.

Des **animations et des expositions** sont organisées toute l'année autour du livre mais pas que... Lectures, ateliers, dédicaces... De nombreuses thématiques sont mises à l'honneur sur tout le réseau, les points lecture sont aussi des lieux d'échanges, de partage et de retrouvailles.

Tous les ans, le réseau participe à l'action nationale "**Partir en Livre**", organisée par le Centre national du livre (CNL) sous l'impulsion du ministère de la Culture et développe de nombreux partenariats avec associations locales et services du territoire.



ACTION SOCIALE AVEC LE CIAS

EN 2021, LE CIAS S'EST LANCÉ DANS LA RÉDACTION DU PROJET DE SERVICE DU SAAD

La loi n°2002-2 du 2 janvier 2002 rénovant l'action sociale et médico-sociale a défini les droits fondamentaux et spécifiques qui doivent être garantis aux personnes accompagnées des établissements et services sociaux et médico-sociaux, et a institué des outils obligatoires destinés à garantir leur respect. Parmi ces documents, figure le **projet de service** qui **définit les objectifs du service en matière de coordination, de coopération et d'évaluation des activités et de la qualité des prestations, ainsi que ses modalités d'organisation et de fonctionnement.**



Un comité de pilotage composé d'élus, de représentants d'usagers, d'aides à domicile, de responsables de secteurs et de la direction a été constitué et est en charge de la rédaction de ce projet de service. Trois ateliers de travail prospectifs selon les fonctions occupées au sein du service ont été menés sur les valeurs du service, les activités à développer ou encore les partenariats. La confrontation de ces visions permettra de faire ressortir les grands axes du projet.

UN SERVICE DE PORTAGE DE LIVRES POUR LES BÉNÉFICIAIRES DU SERVICE D'AIDE À DOMICILE

Afin de développer notre offre de services et renforcer la proximité avec nos habitants, le CIAS, en partenariat avec le Réseau de lecture de la Communauté de Communes, a lancé une action expérimentale de portage de livres pour les bénéficiaires du service d'aide et d'accompagnement à domicile. Mené dans un premier temps sur une partie du territoire, ce service sera développé sur son ensemble si cette expérimentation est concluante.

La phase test a débuté en septembre 2020 sur un échantillon composé des bénéficiaires de 6 aides à domicile volontaires. Il en ressort une évaluation très positive.

OBJECTIFS MULTIPLES DU PROJET

- ▶ Proposer une action destinée aux publics éloignés du livre, expérimenter de nouveaux services et de nouveaux partenariats.
- ▶ Développer l'offre de services pour les bénéficiaires du service d'aide et d'accompagnement à domicile.
- ▶ Doter les agents à domicile d'un nouvel outil d'accompagnement social tout en développant leurs compétences.



Un projet de service, c'est quoi ?

Un **document de gouvernance obligatoire** qui décrit les modalités d'organisation, le cadre d'action, les valeurs poursuivies par le service et l'orientation stratégique du service pour 5 ans.

Il est construit autour d'une **large concertation** entre les élus, professionnels et partenaires, il constitue la **feuille de route du service** qui mettra en œuvre par la suite les outils et organisations pour atteindre les objectifs définis dans ce projet de service.

Un document de référence à intégrer dans la **démarche qualité du service.**



MICRO-CRECHES – 2 PROJETS D'OUVERTURE EN 2022

1/ Les travaux de la future micro-crèche de Giat, qui se situera dans les anciens locaux de l'école, viennent de débuter. Ils devraient s'achever à la fin du 1^{er} semestre 2022, pour espérer une ouverture de la structure en septembre de la même année. Le projet bâtementaire est porté par la Communauté de Communes et la gestion de l'équipement sera assurée par un gestionnaire privé : le réseau des Chérubins.



2/ Un projet similaire dans un équipement déjà aménagé par la Communauté de Communes doit ouvrir ses portes à Chapdes-Beaufort dans les prochains mois pour accueillir une micro-crèche et répondre aux besoins de garde d'enfants sur notre territoire.

Un cadre idéal pour les tout-petits, au calme, aménagé pour respecter le rythme des enfants et faciliter le travail au quotidien des futurs salariés. Les deux structures pourront accueillir entre 10 et 12 enfants au maximum.

DES ATELIERS D'INITIATION À LA COMMUNICATION GESTUELLE POUR LES PARENTS

En collaboration avec la CAF du Puy-de-Dôme et le REAPP (Réseau d'appui, d'écoute et d'accompagnement des parents du Puy-de-Dôme), le Relais d'Assistants Maternelles (RAM) met en place un cycle de 4 ateliers parents/enfants, animés par une professionnelle, pour permettre aux parents de s'initier à la communication gestuelle et de connaître une centaine de signes. Des prochaines sessions sont à venir en 2022. **Ateliers gratuits.**



Café itinérant Parents/Enfants

Depuis avril 2021, l'équipe Enfance/Jeunesse travaille en collaboration avec l'ACEPP (Association des Collectifs Enfants Parents) sur la mise en place d'ateliers spécifiques ouverts aux parents : **BALA' BULLES**. Café itinérant parents/enfants, il permet aux parents de se rencontrer, d'échanger et de partager un moment convivial avec leurs enfants autour de jeux ou d'activités manuelles et ludiques. Ces ateliers ont lieu une fois par mois sur les pôles de Bourg-Lastic, Pontaumur et Pontgibaud et sont animés conjointement par une animatrice de l'ACEPP et nos animatrices du Relais d'Assistants Maternelles (RAM).

L'accueil est bienveillant, libre et gratuit.

Ponctuellement, des ateliers thématiques seront organisés (parentalité, bien être, éveil créatif et artistique).

ACCUEILS DE LOISIRS BILAN ÉTÉ 2021



Nos accueils de loisirs ne cessent de se développer et d'accueillir de nouveaux enfants pour leurs activités.

607 ENFANTS
accueillis sur nos
3 accueils de loisirs
(Bourg-Lastic,
Pontaumur,
Pontgibaud)
durant l'été 2021
+ 17 % en un an

43 432 HEURES
de présence cumulée des
enfants : **+ 15 %** en un an

Accueil d'enfants de
3 À 17 ANS
sur les vacances scolaires
et les mercredis

NOUVEAU : UN PORTAIL FAMILLES POUR LES ACCUEILS DE LOISIRS

Depuis le mois de septembre, les accueils de loisirs du territoire ont mis en place un **portail familles** à destination des familles adhérentes. Cet outil pratique et intuitif vise à renforcer les liens avec les familles et simplifier l'organisation de chacun.

Ce portail internet permet de :

- mettre à jour les informations administratives des familles,
- gérer l'ensemble des inscriptions de chaque enfant dans l'un ou plusieurs des accueils de loisirs du territoire,
- consulter les programmes des mercredis et des vacances.



COMMENT SE CONNECTER ?



Récupérez vos codes d'accès en contactant nos équipes.

ENSEIGNEMENT MUSICAL

ORCHESTRE À L'ÉCOLE

En partenariat avec l'Éducation Nationale, la **Communauté de Communes a souhaité renforcer son accompagnement à la musique en permettant, chaque année, à 3 classes primaires de notre territoire de bénéficier d'un orchestre à l'école.**

Ces trois écoles forment l'ensemble instrumental appelé « Orchestre à l'école des Combrailles » qui a pour vocation de se retrouver au cours de l'année scolaire autour d'un projet pédagogique élaboré sur 2 ans.

À ce jour, 9 écoles bénéficient ou ont bénéficié de ce projet exceptionnel et fédérateur. L'originalité de cet orchestre à l'école tient à son caractère intercommunal.

La Communauté de Communes a confié aux écoles de musique intercommunales du territoire la mission de cette formation musicale.

Ces horaires aménagés pour la musique, intégrés sur le temps scolaire, ont pour but de **favoriser le développement d'un enseignement instrumental** dans le cadre plus général de l'éducation artistique et culturelle à l'école primaire mais également dans un objectif éducatif, social et citoyen.

Retrouvez la vidéo de présentation en flashant ce **QR code**.



L'engagement de la Communauté de Communes pour l'enseignement musical c'est aussi :

- ▶ des **interventions musicales en milieu scolaire** pour tous les enfants de la maternelle au CM2 du territoire intercommunal,
- ▶ une **Classe à Horaires Aménagés en Musique (CHAM)** au collège Willy Mabrut de Bourg-Lastic,
- ▶ une **participation au financement de l'apprentissage** individuel et collectif de 128 enfants au sein de nos 2 écoles de musique intercommunales.

École de musique Pontgibaud Sioule et Volcans
Direction : Claude SAUVAGE
04 73 88 75 58 / 06 11 30 29 09
ecoledemusiquepsv@hotmail.fr

École de musique et de Danse Sioulet Chavanon
Direction : Fabian PROYE
04 73 21 83 08 / musique-de-bourg-lastic@orange.fr



UNE NOUVELLE COMPÉTENCE, DE NOUVELLES ACTIONS À VENIR...

Après une réflexion de 3 ans, accompagnée par 2 structures spécialisées, les élus de la **Communauté de Communes ont délibéré pour la prise de compétence Mobilité**. Proposée dans le cadre de la loi d'Orientation des Mobilités (LOM), effective depuis le 1^{er} juillet 2021, elle devient **Autorité Organisatrice de la Mobilité (AOM)**.

Dans un souci constant de maintenir, sur le territoire, les services de proximité, la compétence mobilité apparaît comme un levier supplémentaire, générateur d'idées et d'actions de manière à répondre au mieux aux problématiques actuelles et à venir de nos populations. Pleinement conscients de ces enjeux, les élus ont fait le choix de se saisir de cette compétence optionnelle.

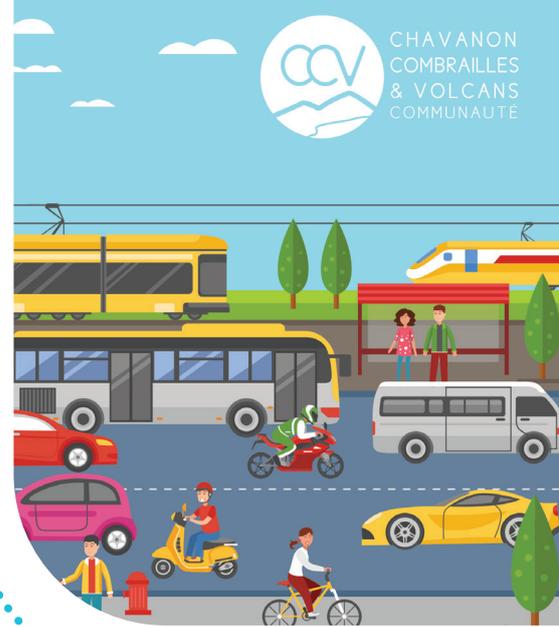
En lien avec la politique régionale (chef de file sur le sujet), la Communauté de Communes est en **phase de réflexion pour construire son plan d'actions en termes de mobilité** avec les partenaires. Il s'agira de proposer des actions ou projets répondant aux besoins de déplacement de tous les habitants du territoire (développement du covoiturage, transport à la demande, ...)

LE CHALLENGE MOBILITÉ

Le 21 septembre dernier, la Région Auvergne-Rhône Alpes organisait pour la 11^{ème} année consécutive le Challenge Mobilité.

Les agents de la Communauté de Communes ont participé au défi assez original : venir au travail autrement qu'en voiture individuelle.

Si la tâche semble compliquée en un milieu rural, elle n'est pas impossible, la preuve...



PARTENARIAT AVEC LA PLATEFORME MOBILITÉ 63

La Communauté de Communes a conclu un partenariat avec la Plateforme Mobilité 63 dans le but **d'accompagner ses réflexions et de mettre en place des actions à venir.**



Cette association facilite la mobilité des publics les plus empêchés pour se déplacer en leur proposant une offre d'accompagnement :

- apprentissages collectifs en atelier,
- parcours permis,
- aide à l'entretien, à la réparation, à l'acquisition de véhicule,
- location de véhicule à durée limitée, etc...



Près de **50 % des agents** ont modifié leurs habitudes de déplacement ce jour-là



Comment ?
Covoiturage, marche, bus, vélo etc...

350 km réalisés en mode alternatif à la voiture sur une journée !



TOURISME ET RANDONNÉE

RANDONNÉE ITINÉRANTE : DEUX GR® SUR NOTRE TERRITOIRE

Le 7 octobre dernier, 3 élus du territoire participaient, aux côtés du Comité Départemental de Randonnée Pédestre et des autres communautés de communes concernées, à l'inauguration du GR® 89 – Chemin de Montaigne, à Pont-du-Château.

Qu'est qu'un GR ?

un GR® est un sentier de Grande Randonnée : il relie de grandes distances et son balisage est rouge et blanc. L'enjeu des GR est celui de la valorisation de nos paysages, des chemins, des bourgs et leurs commerces et des prestations autour, en répondant à un engouement de plus en plus visible du public pour la marche de grande itinérance.

Deux GR® traversent le territoire d'Est en Ouest.

Le GR® 4 - de la Méditerranée à l'Océan
Il relie Grasse à Royan, traversant 13 départements dont le Puy-de-Dôme, sur plus de 1 500 km de longueur. Sur le territoire, il passe par *Montfermy / St-Jacques-d'Ambur / Miremont / Pontaumur / Condat-en-Combraille / La Celle d'Auvergne*, puis vers la Creuse.

Le GR® 89 – Chemin de Montaigne, de Lyon à Bordeaux.

Ce GR®, sur lequel la Communauté de Communes travaille avec le Comité Départemental de Randonnée Pédestre, chemine sur *Pontgibaud / Bromont-Lamothe / La Goutelle / Pontaumur* puis reprend le tracé du GR®4. Il est basé sur la route historique que l'écrivain et philosophe Michel de Montaigne a suivi en 1581. Le chemin reprend le thème du voyage et de la rencontre au fil des étapes.

Quatre rando-fiches étapes seront bientôt téléchargeables sur notre site Internet. Reste à installer en 2022 les signalétiques thématiques.



Balisage GR / La Celle d'Auvergne



Non, ce n'est pas le nom d'une nouvelle espèce repérée dans les Combrailles ! Il s'agit d'un dispositif de veille mis en place par le Pôle Ressources National Sports de Nature (PRNSN) et relayé localement. Via le site sentinelles.sportsdenature.fr, Suricate permet de signaler les problèmes que vous rencontrez lors de vos loisirs et activités sportives de nature.

PATRIMOINE

BILAN DE LA SAISON À LA MAISON ARCHÉOLOGIQUE DES COMBRAILLES

Malgré la situation sanitaire, la fréquentation globale du musée n'a pas été impactée. La fréquentation des groupes a manqué notamment au printemps et en septembre, cependant, le succès de l'exposition temporaire au musée a entraîné une part d'entrées individuelles plus importante. Malgré une ouverture réduite cette année encore (3 mois et demi), il y a eu **550 entrées** !

Evènements 2021 :

- Journées Nationales de l'Archéologie en juin
- Journées Européennes du Patrimoine en septembre
- Visites guidées du SMADC

ACTUS PATRIMOINE

- ▶ Le prêt de la sculpture « star » de l'exposition Trésors Lapidaires des Combrailles sera reconduit en 2022. Une chance supplémentaire pour celles et ceux qui l'auraient ratée en 2021 !
Du 1^{er} avril au 30 septembre 2022 à la Maison Archéologique des Combrailles, à Voingt.

- ▶ Des repérages collectifs ont eu lieu au côté du SMADC pour l'application numérique "Combrailles Balades et Randonnée" : **7 randonnées** sur Chavanon Combrailles et Volcans figurent actuellement sur l'appli.





ACTUALITÉS CHAVANON COMBRAILLES ET VOLCANS

TRAVAUX EN COURS

- ▶ **Création d'un institut de beauté, d'un bar-tabac-presse et 3 logements** > Bro-mont-Lamothe : *fin prévue 1^{er} trimestre 2022*
- ▶ **Création de 3 logements** > Saint-Jacques d'Ambur : *fin prévue 1^{er} trimestre 2022*
- ▶ **Création d'une micro-crèche et 2 logements** > Giat : *fin prévue en juin 2022*
- ▶ **Pose de nouvelles enseignes** sur les 3 sites intercommunaux



TRAVAUX EN PRÉPARATION

- ▶ **Extension de la Maison de Santé Pluri-professionnelle** > Pontgibaud
- ▶ **Aménagement d'une micro-crèche** > Chapdes-Beaufort
- ▶ **Restauration du Moulin de Combas** > Briffons
- ▶ **Aménagement d'un nouveau Pôle Enfance Jeunesse** > Pontaurmur
- ▶ **Création d'un Tiers Lieu/Espace de travail partagé** > Giat

+ Candidatures à plusieurs mesures dans le cadre du **Plan de relance national** : *fabrique de territoire, transformation numérique, diagnostic flash commerces, acquisitions documentaires réseau de lecture...*



La Communauté de Communes était présente en août, au **Forum RURALITIC**, le **rendez-vous national des acteurs du numérique**.



La Communauté de Communes, adhérente à l'Association Intercommunalités de France, était présente à la convention nationale en Octobre à Clermont-Ferrand. **L'association assure la représentation des intercommunalités auprès des pouvoirs publics** nationaux, participe aux débats sur les évolutions de notre organisation territoriale et des politiques publiques décentralisées et apporte une expertise spécifique thématique.

QUOI DE NEUF AU SMAD DES COMBRAILLES ?

En 2021, le SMADC a engagé plusieurs actions majeures pour le territoire.



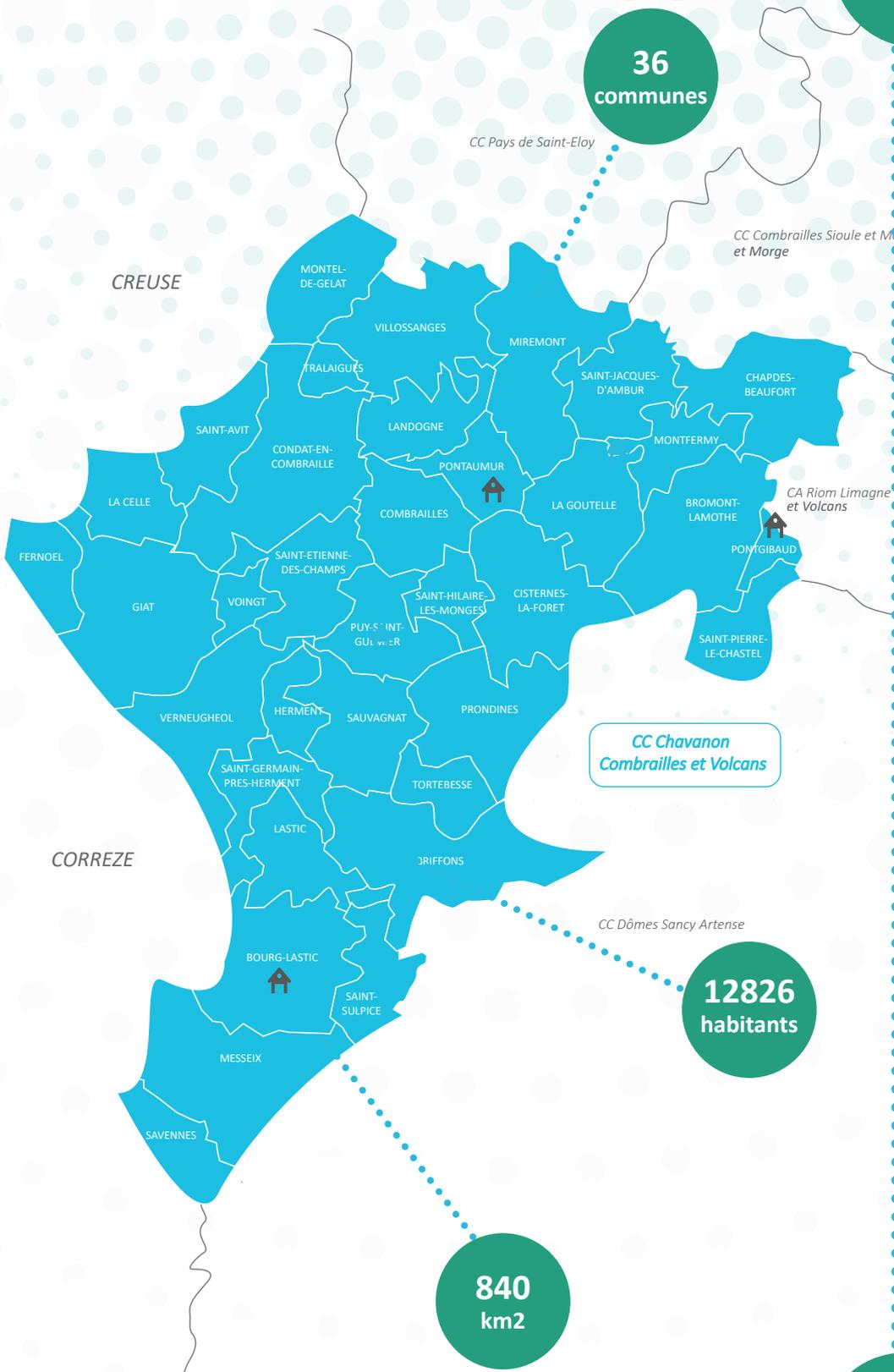
Lancement du **projet alimentaire territorial** des Combrailles (PAT) reconnu par le Ministère de l'Agriculture le 01 juin 2021. Il s'agit d'un projet établi sur 3 ans qui a pour objectif de travailler collectivement sur des actions à mettre en place afin de rapprocher les producteurs, les transformateurs, les distributeurs, les collectivités territoriales, les acteurs de la société civile et les consommateurs, et à développer une agriculture durable ainsi qu'une alimentation de qualité. **A travers ces objectifs, il s'agit d'inventer l'agriculture des Combrailles de demain.**

Un **nouveau Contrat Local de Santé (CLS)** des Combrailles a été signé le 24 septembre 2021. Faisant suite à un contrat précédent, celui-ci vise 5 priorités : préserver et améliorer l'accès aux droits de santé, aux soins de proximité, promouvoir des comportements et des environnements favorables à la santé, promouvoir la santé mentale et améliorer la prise en charge, améliorer les parcours de vie des personnes, coordonner, animer et informer.

Construire un modèle touristique à la fois plus diversifié et plus durable pour les territoires de montagne, c'est l'objectif du grand plan d'investissement national pour le tourisme en montagne, intitulé **Avenir Montagnes**. Le SMAD des Combrailles a déposé une candidature et figure parmi les 32 lauréats de la première vague annoncée cette année.

Le territoire pourra bénéficier du financement d'une ingénierie visant à mettre en œuvre de manière concrète la stratégie de développement touristique dont les Combrailles se sont dotées. Cette stratégie a été adoptée par les élus du SMADC lors du comité syndical du 29 septembre 2021.





3 SITES

SITE DE BOURG-LASTIC

4, route de Tulle
63760 BOURG-LASTIC
04 73 21 88 68



SIÈGE : PONTAUMUR

6, avenue du Marronnier
63380 PONTAUMUR
04 73 79 70 70



SITE DE PONTGIBAUD

5, rue du Frère Genestier
63230 PONTGIBAUD
04 73 88 75 58



OUVERTURE

du lundi au jeudi
de 9h à 12h30
et de 13h30 à 17h

et le vendredi
de 9h à 12h30
et de 13h30 à 16h30



contact@ccvcommunaute.fr



www.ccvcommunaute.fr



[@ccvcommunaute](https://www.facebook.com/ccvcommunaute)
Chavanon Combrailles et Volcans Communauté



[ccvcommunaute](https://www.youtube.com/channel/UC...)

